



Sprachen – Schriftkulturen – Identitäten der Antike

Beiträge des XV. Internationalen Kongresses für Griechische und Lateinische Epigraphik

Wien, 28. August bis 1. September 2017

Einzelvorträge

Wiener Beiträge zur Alten Geschichte online (WBAGon) 1
(wbagon.univie.ac.at)

Herausgegeben von TYCHE – Verein zur Förderung der Alten Geschichte in Österreich

vertreten durch

Franziska Beutler und Theresia Pantzer

Wien 2019

This article should be cited as:

Paul Ernst, *L'usage du latin dans les pratiques épigraphiques des Italiens installés dans la Grèce égéenne aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère*, in: F. Beutler, Th. Pantzer (ed.), *Sprachen – Schriftkulturen – Identitäten der Antike. Beiträge des XV. Internationalen Kongresses für Griechische und Lateinische Epigraphik*, Wien 28. August bis 1. September 2017: Einzelvorträge, *Wiener Beiträge zur Alten Geschichte online (WBAGon) 1*, Wien 2019 (DOI: 10.25365/wbagon-2019-1-7)



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).

© authors 2019

INHALTSVERZEICHNIS

Emiliano A r e n a

Una nuova evidenza di sigle “demotiche” e di synkletos dalla Sicilia tardoellenistica: SEG LIX.1102 e la storia di Kale Akte

François B é r a r d

Les carrières des sous-officiers de l’armée romaine : derrière la diversité des parcours l’affirmation d’une forte identité militaire

Francesco C a m i a

At the Crossroads of Different Traditions. Social and Cultural Dynamics in Roman Thrace Through the Epigraphic Practice

Massimo C a s a g r a n d e, Gianfranca S a l i s

I miliari di Capoterra (Cagliari – Sardegna). Notizia preliminare

Patrizia de B e r n a r d o S t e m p e l

Celtic Religion between Epichoric and Roman Epigraphy

Françoise d e s B o s c s

Épigraphie des amphores de la Bétique et épigraphie lapidaire. L’apport d’une approche croisée à l’histoire socio-économique des élites : Le dossier des Stertini

Paul E r n s t

L’usage du latin dans les pratiques épigraphiques des Italiens installés dans la Grèce égéenne aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère

Concepción F e r n á n d e z - M a r t í n e z

CLE de las Galias: Estado de la cuestión y avances para la edición de CIL XVIII/3

Rossella G i g l i o, Rossana D e S i m o n e

Epigraphica Lilybetana. Tra Punici, Greci e Romani. Un decennio di ricerche (2006–2016). Note bibliografiche

Hernán G o n z á l e z B o r d a s, Jérôme F r a n c e

A Mention of conciliabula in the Imperial Regulation from Lella Drebbia (AE, 2001, 2083), Dougga, Tunisia

Takashi H a s e g a w a

Identités et statuts sociaux des commerçants connus dans les sanctuaires de Nehalennia

Christine H o ë t - v a n C a u w e n b e r g h e

Fanum Martis (Gaule Belgique) : L’écrit du quotidien dans un vicus Nervien

Sara K a c z k o

Greek Myths, Local Pottery and Vase-Inscriptions: Hellenic Culture and Indigenous Identity in 4th Century Magna Graecia

Urpo K a n t o l a

Römische Namen in griechischen Inschriften: Ein Überblick auf die Filiationen und andere Genitivbestimmungen im Späthellenismus und in der frühen Kaiserzeit

Tuomo N u o r l u o t o

Names and Social Distinction: How were Roman Female patronae Recorded in the Nomenclature of Their Slaves?

Julien M. O g e r e a u, Ulrich H u t t n e r

The Inscriptiones Christianae Graecae Database. Towards a Digital Corpus of Early Christian Inscriptions from Greece and Asia Minor

Taisuke O k a d a

Some Notes on IG P³ 1032 and the Crews of Athenian Triremes in the Fifth Century BCE

Werner P e t e r m a n d l, Astrid S c h m ö l z e r, Wolfgang S p i c k e r m a n n

Zum Start des FWF-Projekts ‚Die keltischen Götternamen in den Inschriften der römischen Provinz Germania Inferior‘. Mercurius Gebrinios: Ein Fallbeispiel

Catherine S a l i o u

Espace urbain et mémoire des empereurs en Orient dans l'Antiquité tardive

Felix H. S c h u l t e

Städtische Politik im kaiserzeitlichen Italien. Epigraphisch überlieferte Beschlüsse der städtischen Dekurionenräte und ihre Aussagen bezüglich der kommunalen Selbstverwaltung

Erkki S i r o n e n

Abteilung der Verse in den spätantiken Epigrammen von Griechenland

Marco T e n t o r i M o n t a l t o

Die Weihgaben des Kroisos für Amphiaraios: Herodot und BÉ 2015, n. 306

Ekkehard W e b e r

Lateinische Epigraphik in Wien

Serena Z o i a

Donne in Transpadana ai tempi della romanizzazione tra conservatorismo e innovazione

PAUL ERNST

L'USAGE DU LATIN DANS LES PRATIQUES ÉPIGRAPHIQUES
DES ITALIENS INSTALLÉS DANS LA GRÈCE ÉGÉENNE
AUX II^E ET I^{ER} SIÈCLES AVANT NOTRE ÈRE

Introduction

Aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère, les Italiens furent nombreux à séjourner ou à s'installer dans la Grèce égéenne, expression employée au sens large pour désigner l'ensemble des territoires situés dans la Mer Égée ou sur son pourtour et dont l'histoire fut marquée par les interventions diplomatiques et militaires de Rome, puis par la création, la gestion et l'exploitation de provinces romaines¹. C'est précisément aux pratiques linguistiques de ceux qui y résidaient durablement, et qui étaient souvent des hommes d'affaires, que sera consacrée cette étude.

Alors que beaucoup d'Italiens devaient certainement maîtriser à la fois le grec et le latin, de nombreuses régions d'Italie étant fortement et anciennement hellénisées, ils pouvaient employer ces langues de manière non seulement alternative, mais aussi concomitante dans le cadre d'inscriptions bilingues ou de textes unilingues présentant des emprunts ou des interférences linguistiques². Mais, en excluant de mon étude le cas particulier des colonies romaines fondées dans la seconde moitié du I^{er} siècle³, il faut d'emblée rappeler que la plupart des documents épigraphiques furent rédigés en langue grecque. S'adaptant aux usages locaux et aux pratiques linguistiques de leurs lecteurs potentiels, les Italiens manifestaient et renforçaient ainsi, volontairement ou non, leur intégration aux sociétés grecques dans lesquelles ils vivaient.

J'aborderai donc ici la question des pratiques et des représentations linguistiques des Italiens, individuelles et collectives, en m'interrogeant spécifiquement sur les raisons et les enjeux de l'usage, bien moins fréquent, du latin dans des inscriptions unilingues ou bilingues, et sur la façon dont il a pu contribuer à la construction d'identités particulières. J'utilise le nom « Italiens » pour renvoyer aux individus originaires de la péninsule italienne, citoyens romains ou non, et à ceux qui appartenaient à leur entourage – ingénus, affranchis et esclaves –, l'analyse concernant de fait essentiellement les porteurs de noms latins puisque la plupart des personnes venues de Grande Grèce recouraient à la langue hellénique⁴.

Depuis les travaux de Jean Hatzfeld⁵, ce sont surtout les inscriptions latines et bilingues relativement nombreuses retrouvées sur l'île de Délos, carrefour économique de la Méditerranée dans la seconde moitié du II^e siècle et le premier tiers du I^{er}, qui ont fait l'objet de recherches⁶. Dans un article

¹ Je tiens à exprimer mes vifs remerciements à Cédric Brélaz pour ses conseils et à l'Université de Fribourg (Suisse) pour la bourse post-doctorale qu'elle m'a octroyée et dans le cadre de laquelle ce texte a été préparé.

² J'emploie ces termes, d'usage assez courant dans les études de linguistique, afin de distinguer les influences qui résultent d'un choix de celles qui sont involontaires. Sur les différentes catégories (phonétique, lexicale, morphologique et syntaxique) de *borrowing* et d'*interférence* entre le latin et les autres langues, voir notamment Adams 2003, p. 431-520.

³ Sur les interactions culturelles dans les colonies romaines, voir notamment Brélaz (éd.) 2017.

⁴ Sur la question de la pertinence de l'usage du terme « Italiens », voir notamment Ernst 2018a, p. 33-38.

⁵ Voir, en particulier, Hatzfeld 1912, p. 153-183 (sur les inscriptions déliennes émanant des *magistri*) ; Id. 1919, p. 272-273 (sur les mêmes textes) et p. 336-339 (remarques générales sur les pratiques linguistiques des hommes d'affaires italiens dans le monde grec). Dans ces études, comme dans l'article que l'auteur a consacré aux inscriptions gravées sur les portiques de l'Agora des Italiens (Hatzfeld 1921), il est très peu question des raisons et des enjeux des choix linguistiques des Italiens.

⁶ Voir notamment Poccetti 1984 (en particulier p. 648-652 ; remarques sur quelques inscriptions bilingues déliennes) et Siebert 1999 (présentation des inscriptions grecques, latines et bilingues retrouvées sur l'Agora des Italiens et brefs commentaires sur les usages de ces langues).

publié en 1995, Johannes Touloumakos a commenté plusieurs dédicaces bilingues retrouvées dans le monde grec et remontant à l'époque hellénistique ou impériale, montrant notamment que l'usage du latin par des esclaves et des affranchis de *gentes* pouvait s'expliquer par les liens que ces individus entretenaient avec leurs maîtres et patrons italiens⁷, et que le recours à cette langue par les communautés que les Italiens formaient parfois s'expliquait généralement davantage par les circonstances de la dédicace et la personnalité du bénéficiaire que par un *nationales Selbstgefühl*⁸.

Dans les années 2000, deux ensembles d'études approfondies ont principalement été menées. James N. Adams, surtout à propos de Délos, a abordé le sujet suivant une approche sociolinguistique⁹, montrant notamment comment l'usage du latin pouvait constituer une marque de respect à l'égard des Romains et, plus généralement, des Italiens¹⁰, et concluant que cette langue a été « one potential marker of their collective identity¹¹ ». Claire Hasenohr a en particulier étudié les inscriptions émanant de *magistri* en fonction, dont elle a montré qu'ils constituaient les représentants de la communauté italienne de l'île, le latin étant utilisé dans ce cas pour « souligner le caractère officiel des dédicaces¹² ».

Il s'agira donc ici non de mener une analyse exhaustive des nombreuses sources disponibles, mais, tout d'abord, en considérant l'ensemble de la riche documentation délienne, de présenter une réflexion sur les raisons et les enjeux du choix du latin par des Italiens installés sur l'île, puis de se demander pourquoi – mais aussi dans quelle mesure – Délos constitue en la matière un cas particulier, en examinant comparativement les inscriptions latines et bilingues qui, émanant d'Italiens, ont été retrouvées dans d'autres territoires de la Grèce égéenne¹³.

Réflexion sur les raisons et les enjeux du choix du latin par les Italiens installés à Délos

À Délos¹⁴, un ensemble relativement homogène d'inscriptions bilingues et quelquefois latines, datées du dernier quart du II^e et du premier quart du I^{er} siècle¹⁵, est constitué par les documents émanant de *magistri* en fonction, dans la plupart des cas réunis en collèges honorant principalement Mercure, Apollon, Poséidon et les Lares des Carrefours et nommés Hermaïstes, Apolloniastes, Posédoniastes et Compétaliastes dans les textes grecs. Claire Hasenohr a montré que, lorsqu'ils sont en fonction, les dédicaces que ces collèges adressent à des divinités ne sont jamais formulées en grec (alors que c'est le cas lorsqu'ils sont sortis de charge), mais toujours dans les deux langues¹⁶, d'abord en latin puis en grec,

⁷ Touloumakos 1995, p. 124.

⁸ Touloumakos 1995, p. 125. Deux études publiées la même année ont porté exclusivement ou essentiellement sur la période impériale : Athanassios D. Rizakis (1995) a étudié la diffusion du latin dans la péninsule balkanique à cette époque et, en particulier, le rôle de l'urbanisation et de l'armée romaine en la matière, tandis que Barbara Levick (1995) s'est intéressée aux inscriptions latines d'Asie Mineure, qui, datant presque toutes de l'Empire, émanent majoritairement de soldats et de leurs familles, ainsi que d'esclaves et d'affranchis impériaux.

⁹ Adams 2002, texte en grande partie repris et développé dans Id. 2003, p. 642-686.

¹⁰ E. g. Adams 2003, p. 645.

¹¹ Adams 2003, p. 653 ; à ce propos, voir aussi p. 667 et 684.

¹² Voir, en particulier, Hasenohr 2007, p. 225-226 (pour la citation) et Ead. 2008a. Sur les fonctions de ces *magistri*, voir aussi Ead. 2002.

¹³ Ce travail a été réalisé à partir d'un dépouillement des différents *corpora* d'inscriptions relatifs à la Grèce égéenne et de l'*Année épigraphique*.

¹⁴ Dans cette analyse, je laisse de côté des inscriptions très fragmentaires telles que *ID* 1759 (inscription sans doute bilingue mentionnant un [ou plusieurs] membre[s] d'un collège de *magistri*), 2354 (dédicace latine des [ou d']Italiens à Apollon), 2637-2639 (deux inscriptions latines et un texte bilingue, qui pourraient être des catalogues) et 2799 (fragment d'un texte latin). Pour ne pas alourdir les notes et suivant une pratique assez courante dans les recherches sur Délos, je n'indiquerai dans cette étude que les numéros des *testimonia* dans le *corpus* des *Inscriptions de Délos* (dans lequel sont mentionnées les éditions antérieures, en particulier celles du *CIL* III, qui ont parfois fait l'objet de corrections).

¹⁵ Voir notamment Hasenohr 2002, p. 69.

¹⁶ *ID* 1687 ? (s'il s'agit bien de *magistri*, comme l'a supposé Hasenohr 2002, p. 73-74 et p. 74 n. 34, et s'ils sont en fonction) ; 1731 ; 1732 ; 1733 ; 1734 + 1741 ? (sur cette association de fragments relatifs à la dédicace du *naos* et des parastades du « *naïskos* ionique » de l'Agora des Compétaliastes à la fin du II^e siècle, voir Hasenohr 2008b, p. 29-30 ; le cas pose problème puisque seul le texte (lacunaire) grec a été retrouvé ; selon l'auteur, la présence de l'article *οἱ* devant Ἐρμαῖστροι renverrait à

le second texte constituant dans la plupart des cas la traduction du premier (parfois littérale, mais souvent adaptée aux usages helléniques¹⁷). L'un des textes apporte quelquefois des informations complémentaires, mais généralement non essentielles¹⁸, l'ensemble étant alors accessible à des lecteurs bilingues qui devaient être relativement nombreux sur cette île dans laquelle la communauté italienne aurait représenté environ un quart de la population entre le dernier tiers du II^e et le premier tiers du I^{er} siècle¹⁹.

Il ressort de l'analyse menée par Claire Hasenohr que le latin était ici employé comme langue officielle et sans doute aussi comme moyen, pour les *magistri*, de manifester « leur lien avec l'État romain²⁰ ». On peut ajouter que, dans ces dédicaces, la communauté italienne et ses *magistri* étaient en représentation. Ainsi, même si tous ces Italiens n'avaient pas la citoyenneté romaine ou le latin comme langue maternelle et alors que la question de l'extension de cette citoyenneté se posait en Italie dans le dernier quart du II^e siècle et jusqu'à la fin de la guerre sociale, utiliser cette langue permettait, en manifestant une identité romaine, de se réclamer de Rome à qui Délos devait sa situation politique et économique. En effet, non seulement l'État romain constituait la puissance du moment en Méditerranée, mais il exerçait une certaine autorité de fait sur Délos qu'en 167 il avait placée sous le contrôle d'Athènes et transformée en port exempté de taxes douanières, le Sénat romain continuant par la suite à jouer un rôle d'arbitre dans les affaires de l'île²¹.

Quelques *magistri* portent des noms grecs et les ethniques de Naples, Tarente ou Héraclée de Lucanie²². Dans les inscriptions conservées, ils sont sortis de charge et s'expriment donc en grec avec les autres membres de leur collège, mais il est très probable qu'ils pouvaient participer à des dédicaces latines lorsqu'ils étaient en fonction, se donnant ainsi une certaine identité romaine, tout en indiquant leur origine. La mention de leur ethnique constituait, du reste, un moyen d'indiquer aux lecteurs potentiels des dédicaces qu'eux aussi, porteurs de noms grecs, étaient bien originaires de cités d'Italie et pouvaient ainsi prétendre représenter la communauté des *Italici*.

Claire Hasenohr a relevé deux exceptions à l'ordre des langues dans ces inscriptions²³, sans en proposer d'explication. La première²⁴ est une dédicace datée de la fin du II^e siècle, retrouvée près de la *tholos* de l'Agora des Compétaliastes et émanant de six individus très certainement membres de ce collège²⁵. Il faut rappeler qu'elle fait écho à une autre inscription : la dédicace, ici en latin puis en grec, de la *tholos* par ces mêmes personnes²⁶. Ainsi, ces six membres de la communauté italienne, tous affranchis ou esclaves, exprimaient, dans le même contexte topographique, une certaine identité bilingue présentant à égalité ses dimensions grecque et latine. Quant à la seconde inscription émanant de *magistri*,

un collègue en charge et le texte latin aurait été gravé à droite du texte grec ; devrait-on alors considérer que c'est le grec qui était placé avant le texte latin ? ou seule la verticalité pouvait-elle réellement marquer une prééminence, comme sur les autres inscriptions bilingues où le texte latin est gravé au-dessus du texte grec ?) ; 1737 ; 1738 et 1739 (il n'est pas tout à fait certain que les *magistri* mentionnés soient en fonction ; en effet, comme les six auteurs, fort probablement des Compétaliastes, n'indiquent pas leur collège, on ne peut utiliser le critère de la présence ou de l'absence du participe γενόμενοι) ; 1751 ; 1752 ? (la plaque de marbre sur laquelle sont gravés en latin six noms de *magistri* de Neptune est cassée et pourrait donc avoir aussi comporté un texte grec ; cf. Hasenohr 2008a, p. 67) ; 1753 ; 1754 ; Salviat 1963, p. 252-253. Comme l'a souligné Claire Hasenohr (2008a, p. 67), l'inscription latine *ID* 1756 est particulière : elle constitue un « document administratif rappelant les réalisations d'un collège » et pourrait avoir été associée à un texte grec.

¹⁷ Voir Hasenohr 2008a, p. 58-61.

¹⁸ Voir Hasenohr 2008a, p. 64.

¹⁹ D'après les recherches menées sur les 320 épitaphes lisibles de Rhénée (Couilloud 1974, p. 308-309).

²⁰ Hasenohr 2007, p. 226.

²¹ Voir, par exemple, vers 164 av. J.-C., la lettre des stratèges athéniens et le sénatus consulte relatifs à un culte rendu à Sarapis à titre privé (*ID* 1510), ou encore le décret des Athéniens en l'honneur de l'épimélète de l'île de l'année 147/146 pour avoir, entre autres mérites, « suivi de près les instructions écrites » (ἐπακολουθῶν τοῖς γραφομένοις ; l. 24-25) des Romains (Tréheux et Charneux 1998 [texte et commentaire]).

²² Collèges d'Hermaïstes, d'Apolloniastes et de Poséidonias : *ID* 1755, l. 4 (Naples) et l. 5 (Tarente) ; 1758, l. 1-2 (Héraclée) ; collèges de Compétaliastes : *ID* 1761, l. 5-6 (Naples) ; 1763, l. 1 (Naples) et l. 7 (Naples).

²³ Hasenohr 2008a, p. 57, n. 5.

²⁴ *ID* 1739.

²⁵ Sur l'identification des auteurs de *ID* 1738 et 1739, voir Hasenohr 2001, p. 337-340.

²⁶ *ID* 1738.

sans doute exposée dans le *Poseideion* (sur l'Agora de Théophrastos) à la fin du II^e siècle et rédigée d'abord en grec puis en latin²⁷, elle est l'œuvre de quatre Poséidonistes / *magistri* de Neptune. Comme on ne peut pas préciser la date à laquelle ce document a été réalisé, on ne peut qu'émettre une hypothèse fragile : ce groupe n'aurait pas encore codifié ses usages.

Le choix du latin par des Italiens installés à Délos, particuliers ou *magistri*, y compris ceux qui étaient sortis de charge²⁸, tient aussi au contexte d'exposition de l'inscription et de l'artefact auquel elle se rapporte. L'Agora des Italiens et, dans une moindre mesure, l'Agora des Compétaliastes constituent des espaces dans lesquels s'affirmaient la capacité économique et, plus largement, la puissance de la communauté italienne de l'île. L'Agora des Italiens, plus grand édifice de Délos après l'hippodrome, lieu d'échanges (dans tous les sens du terme) et vraisemblablement de réunion de la communauté italienne, construit à partir du dernier tiers du II^e siècle par et pour des Italiens ou des individus fortement liés à leur groupe²⁹, comprenait de nombreuses inscriptions latines et bilingues (le texte latin précédant alors toujours le texte grec), se rapportant aussi bien au financement de la construction du portique entourant la cour³⁰ qu'à la réalisation ou la restauration de bancs³¹, d'un *laconicum*³², de statues³³, ou encore d'un pavement en mosaïque³⁴.

On peut en particulier relever que, dans l'état actuel de la documentation, ce sont des inscriptions bilingues qui se rapportent à l'édification de la plus grande partie du portique³⁵. Le texte latin y est placé à gauche³⁶ ou au-dessus³⁷ du texte grec. Il est notable que, dans ce dernier cas, perceptible dans des inscriptions attribuables à des *magistri*³⁸, les lettres du texte latin sont presque deux fois plus hautes³⁹.

²⁷ ID 1751.

²⁸ ID 1735 et 1736.

²⁹ Sur la question fort discutée de la (ou les) fonction(s) de l'Agora des Italiens, on trouvera les principales références bibliographiques dans le *Guide de Délos* (Bruneau et Ducat 2005 [1965], 219-220, n° 52) ; on y ajoutera notamment : Étienne 2004, p. 222-223 (rapprochement avec la *porticus Metelli* de Rome) ; Coarelli 2005 et Id. 2016, p. 428-484 (nouveaux arguments en faveur de l'identification à un marché aux esclaves, compatible avec celle de lieu de réunion et d'auto-représentation de la communauté italienne) ; Trümper 2008 (fonctions principales : jardin d'agrément, cour d'honneur, bains pour se détendre, rôle économique uniquement pour les pièces donnant sur l'extérieur ; rapprochement avec la *porticus Liviae* ou la cour portiquée jouxtant le théâtre de Pompée, à Rome) et le compte rendu qu'en ont fait Étienne, Queyrel et Redon 2009.

³⁰ ID 1684 (deux fragments peu exploitables appartenant à l'architrave dorique est ou sud) ; 1685 (entablement ionique sud de l'étage) ; 1686 (entablement ionique est de l'étage) ; 1687 (entablement ionique nord de l'étage) ; 1735 (entablement ionique ouest de l'étage) (inscriptions gravées entre le dernier tiers du II^e et le début du I^{er} siècle).

³¹ ID 1692 (inscription latine du début du I^{er} siècle ou de l'année 78 ; financement par au moins cinq affranchis) et 1693 (inscription latine gravée en 78 et relative à la restauration d'un banc par un ingénu).

³² ID 1736 (dédicace bilingue, au début du I^{er} siècle, par deux *magistri* / Hermaïstes affranchis, sortis de charge ; sur cette inscription rédigée en latin puis en grec, voir Hasenohr 2008a, p. 65 et 68).

³³ ID 2404 (dédicace bilingue, en latin puis en grec, probablement d'un ingénu, à Mercure/Hermès, à la fin du II^e ou au début du I^{er} siècle) ainsi que 1742 (dédicace latine aux Italiens d'un hermès d'Héraclès). L'auteur de cette dernière inscription (ingénu et *magister* [en fonction ?], sans doute au début du I^{er} siècle) a aussi fait graver en latin ID 1743 (donation aux habitués d'une palestre [voir Bruneau 1995, p. 48-49], en tant que *magister* également, mentionnant sa tribu ; contexte originel d'exposition inconnu) et 2577 (pavement en mosaïque à l'Agora des Italiens, comme particulier, avec indication de sa tribu).

³⁴ ID 2577 (voir note précédente). À un monument de nature indéterminée se rapportent deux fragments de marbre dont les textes latins comportent le nom d'un affranchi et peut-être la mention d'une réfection (ID 1693 bis).

³⁵ Seules les architraves doriques ouest et nord (ID 1683 et 1717) portent des dédicaces en grec, respectivement de C. Ofellius et de Philostrate d'Ascalon, avant que celui-ci obtienne la citoyenneté de Naples. Il n'est guère possible de déterminer les raisons du choix du grec par C. Ofellius dont on peut néanmoins rappeler que la *gens* était fort présente en Campanie, soit dans une région très hellénisée. C'est également en grec qu'une statue lui est dédiée par les Italiens « en raison de son équité et de sa générosité envers eux » (δικαιοσύνης ἔνεκα καὶ φιλαγαθίας τῆς εἰς ἑαυτούς) (ID 1688) (s'il s'agit bien du même individu, ce qui est très vraisemblable vu les causes de cet honneur et l'emplacement de la statue dans la niche F [= n° 18] située sous le portique ouest).

³⁶ ID 1685 et 1686.

³⁷ ID 1687 et 1735.

³⁸ L'attribution est probable pour ID 1687 et certaine pour ID 1735.

³⁹ Cette caractéristique a été relevée par Siebert 1999, p. 97.

Il s'agissait certainement d'un choix destiné à souligner ostensiblement leurs relations avec Rome sur deux des ensembles architecturaux majeurs de l'Agora des Italiens.

Alors que des inscriptions grecques émanant d'Italiens⁴⁰ y étaient également visibles, le rythme de l'aménagement de cet édifice et des pièces qu'il comportait (suivant différentes phases, sur plusieurs décennies) ainsi que le grand nombre de ses acteurs ont dû favoriser la diversité des pratiques linguistiques, les commanditaires étant manifestement libres de déterminer la (ou les) langue(s) de leur dédicace. Le choix du latin, seul ou associé au grec, semble avoir été lié non seulement à la volonté de contribuer à faire de l'Agora des Italiens un monument à la gloire d'une communauté qui se donnait officiellement une identité romaine, mais aussi à la fonction et/ou au statut juridique des individus en question : alors que plusieurs inscriptions émanent des *magistri* ou d'anciens *magistri*, certaines ont été réalisées par des affranchis (*magistri* ou non)⁴¹ qui avaient tout intérêt à souligner symboliquement leurs relations avec la communauté au sein de laquelle ils avaient reçu leur liberté⁴².

À ces documents, il faut ajouter deux inscriptions latines, datées des environs de l'année 88, en l'honneur de L. Munatius Plancus⁴³, vraisemblablement un particulier, peut-être un homme d'affaires⁴⁴. Les auteurs se présentent comme « les Italiens et les Grecs qui font des affaires à Délos » (*Italicei et Graeci qui Delei/Deli negotiantur*). La seconde est complétée par la signature, en grec, du sculpteur. Ces honneurs ont vraisemblablement été votés à l'initiative de la communauté des *Italici*, citée en premier, et il se peut que, dans le contexte des guerres mithridatiques, l'usage du latin ait ici également constitué une manifestation de soutien à Rome. C'est aussi à l'Agora des Italiens qu'était exposée la statue d'un légat romain, portant une dédicace bilingue datée de l'année 99, émanant des « Italiens qui ont été à Alexandrie » (*Alexandreae Italicei qui fuere* – οἱ ἐν Ἀλεξανδρείαι [παραγενομένοι Ἴταλικοί]), et dont les textes comportent des informations identiques à l'exception de la signature du sculpteur uniquement réalisée en grec⁴⁵. L'emploi de la langue latine était aussi et surtout liée ici à la volonté d'honorer un magistrat romain.

Ainsi, alors qu'il n'y avait globalement pas de règle en matière de choix linguistique, plusieurs phénomènes, non exclusifs les uns des autres, pouvaient l'influencer, et, dans le cas des dédicaces de *magistri* en fonction, le déterminer. La décision d'honorer des magistrats romains par l'usage de la langue latine constitue une pratique attestée ailleurs que sur l'Agora des Italiens⁴⁶.

Il en va de même de celui de manifester, par le même procédé, son respect et sa reconnaissance envers son patron ou son maître et, plus généralement, envers l'État romain, dans un milieu comptant beaucoup d'Italiens. En effet, nombreuses sont les inscriptions latines ou bilingues émanant d'affranchis ou d'esclaves, notamment sur l'Agora des Compétaliastes qui constituait un lieu important de la communauté italienne de Délos et dans laquelle, du reste, étaient exposées de nombreuses inscriptions bilingues de *magistri* en fonction. C'est là qu'était placée la dédicace bilingue d'une statue à Zeus

⁴⁰ C'est le cas de *ID* 1688 ; 1690-1691 ; 1694 (Ἴταλοὶ associés aux Ἑλληνας) ; 2002 ; 2576.

⁴¹ C'est le cas de *ID* 1686 ; 1687 (*magistri* ?) ; 1692 ; 1735 et 1736 (*magistri*).

⁴² Dans le cas de l'inscription latine mentionnant peut-être une réfection d'un monument (*ID* 1693 bis, b) dédié en latin par un affranchi (*ID* 1693 bis, a), l'emploi de la langue a sans doute été influencé par celle de la première dédicace.

⁴³ *ID* 1695 et 1696 (*ID* 1697 : signature en grec d'un sculpteur qui a restauré la statue).

⁴⁴ Voir Roussel 1987 (1916), p. 323 n. 2.

⁴⁵ *ID* 1699.

⁴⁶ *ID* 1620 : deux fragments retrouvés près du Temple d'Apollon (Bruneau et Ducat 2005 [1965], p. 185-187, n° 13) et portant une inscription latine réalisée, dans les années 80, par le Peuple athénien, « les Italiens et les Grecs qui font des affaires sur l'île » en l'honneur du proquesteur L. Licinius Lucullus ; *ID* 1698 : deux fragments découverts l'un près du Temple d'Apollon, l'autre au sud de l'Agora des Compétaliastes, et comportant une inscription bilingue gravée, dans les années 80, par « les Italiens et les Grecs qui font des affaires à Délos » (en grec : « qui résident à Délos » ; sans doute faut-il y voir une information complémentaire au contenu du texte latin) en l'honneur du légat A. Terentius Varro ; *ID* 1712 : dédicace latine des *olearii* au proconsul d'Asie C. Iulius Caesar, entre 99 et 89 ; *ID* 1854 constitue un cas particulier : c'est en latin qu'est indiquée la restauration, sans doute après 88 ou 69, de la statue du στρατηγὸς ἀνθύπατος C. Billienus, qui avait été dédiée en grec, à la fin du II^e ou au début du I^{er} siècle par Midas d'Héraclée ; le commanditaire, qui fait également préciser le nom de sa tribu, aurait-il cherché à manifester sa fierté d'être romain et son soutien à Rome après l'une des incursions anti-romaines des armées de Mithridate et du pirate Athénodôros, allié du roi du Pont ?

Éleuthérios / *Jupiter Liber* par un affranchi et quatre esclaves, retrouvée près de la *tholos*⁴⁷, ainsi qu'un tronc à offrandes portant, en latin, le nom d'un affranchi⁴⁸. Le plus ancien document bilingue délien était très certainement aussi situé à l'origine sur l'Agora des Compétaliastes : la consécration d'une statue à Maia⁴⁹, associée à un autel⁵⁰ et réalisée en 141/140 par trois affranchis et un ingénu⁵¹.

D'autres inscriptions latines ou bilingues émanant (uniquement ou principalement) d'affranchis ou d'esclaves se rapportent à des contextes différents, comme le texte bilingue figurant sur une base de statue dans la maison I C du Quartier du Stade, à travers lequel trois affranchis honorent leur patron Q. Tullius au début du 1^{er} siècle⁵². On peut également mentionner la dédicace latine d'une statue à Vulcain, à la fontaine *Minoè*, par sept affranchis de *gentes*, une personne probablement de statut servile et deux individus porteur de nom grec qui pourraient être originaires d'Italie du Sud ou de Sicile⁵³. Ces derniers se déclarent fils ou affranchis (?) d'Aphrodisios à travers l'emploi de *Aphrodisiu*, translittération du génitif grec Ἀφροδισίου⁵⁴, qui pourrait témoigner d'une mauvaise maîtrise du latin par ces individus. Une dédicace aux Lares, divinités romaines, retrouvée au sud du Temple d'Apollon⁵⁵ et vraisemblablement réalisée par un esclave, est également de langue latine⁵⁶. Ce sont, enfin, quatre affranchis et un ingénu qui participent au financement de la réalisation d'une sorte de balustrade dont la dédicace latine a été découverte dans les thermes impériaux de l'Agora des Déliens, mais dont on ignore le contexte originel d'exposition⁵⁷.

Délos, un cas particulier ? L'usage du latin dans les autres territoires

Dans quelle mesure, dans la Grèce égéenne, Délos constituait-elle un cas particulier en matière d'usage du latin, si l'on tente d'excepter sa singularité documentaire, à savoir la très bonne conservation des inscriptions de cette époque sur un site qui a fait l'objet de nombreuses fouilles et publications ?

Tout d'abord, comme à Délos, des communautés d'Italiens⁵⁸ ont utilisé le latin. Dans l'état actuel de la documentation, trois inscriptions, dont le contexte originel d'exposition n'est malheureusement pas connu, ont été gravées par « les Italiens qui font des affaires à Argos ». Deux se rapportent à des statues de consuls romains des années 69⁵⁹ et probablement 68⁶⁰. Une troisième

⁴⁷ ID 1771.

⁴⁸ ID 2575 (tronc associé au « *naiskos* ionique » ; cf. Hasenohr 2008b, p. 29 et n. 14).

⁴⁹ ID 1750 (base retrouvée dans un mur des thermes de l'Agora tétragone).

⁵⁰ ID 1744 (autel de provenance inconnue, portant seulement le texte grec : οἱ τὴν Μαίαν [οἱ] αὐτοὶ καὶ τὸν βωμὸν). Sur la manière dont ces inscriptions font chacune référence à l'autre, voir Hasenohr 2008a, p. 64-65.

⁵¹ ID 1750.

⁵² ID 1802 (après 98/97). On peut relever un autre cas d'inscription latine qui, dans un contexte domestique, pourrait renvoyer à un (ou deux) affranchi(s), mais dont l'interprétation est très difficile (voir Ernst 2018a, p. 70-76) : un graffite retrouvé dans la Maison des sceaux : *L. M. Mumdicus*, suivi de quelques lettres grecques (ΘΗ et ΘΩΔ ΜΟΥ) (Le Dinahet 2001, p. 105-106 et fig. 2 ; cf. *AE* 2001, 1797).

⁵³ ID 2440 (fin du II^e – début du I^{er} s.) : *L. Pumidius L. l. v. M. Castricius Q. l.*, | *Cn. Otacilius Q. l. v. A. Claudius Sex. l.*, | *Cn. Mescinius M. l.*, | *Philologus Aprodisiu*, |⁵ *Dositheus, A. Granus Q. l.*, | *Archibius Aprodisiu*, | *C. Nerius M. l. hisce* | *signum Volcani merito* | *statuerunt.* |¹⁰ *Heraclides Castrici.*

⁵⁴ Voir Adams 2003, p. 377.

⁵⁵ Bruneau et Ducat 2005 (1965), p. 185-187, n° 13.

⁵⁶ ID 2442. Peut-être est-ce aussi un affranchi qui est à l'origine d'un graffite latin sur l'autel de Poséidon, sur l'Agora de Théophrastos où les *magistri* étaient également actifs (voir ID 1753 et Hasenohr 2002, p. 73) : *C. N(e)rius Eros Apolline et Iovei et Neptuno Minerva et (?) Mercurio* (ID 2483).

⁵⁷ ID 1803.

⁵⁸ Sur la présence de ces communautés hors d'Italie, voir notamment Van Andringa 2003 et Terpstra 2013, p. 171-221 (spécifiquement dans la province d'Asie).

⁵⁹ *CIL* III 531 (*ILS* 867 ; *CIL* I² 746 ; *ILLRP* 374) : *Q. Caecilio C. f. Metelo* | *imperatoris Italici* | *quei Argeis negotia[ntur]*.

⁶⁰ *CIL* III 7265 (*ILS* 868 ; *CIL* I² 747 ; *ILLRP* 376) ; *IG* IV 604 : *Q. Maarcium Q. [f. Regem]* | *Italicei quei negotian[tur Argeis]*. | Κόντων Μαάρκιο[ν Κοίν]του υἱὸν Ῥῆγα Ἴταλ[ικοῖ] ; M. Fraenkel restitue ainsi la fin de l'inscription : Ἴταλ[οὶ οἱ ἐν Ἀργεὶ πραγματευόμενοι]. Vu la rareté de l'emploi du nom Ἴταλοῖ dans l'état actuel de la documentation (notamment ID 1694, l. 2), je restitue plutôt Ἴταλ[ικοῖ]. Rien ne semble indiquer que l'inscription comptait une cinquième ligne.

inscription en l'honneur d'un ancien agoranome grec, non datée, a été rédigée uniquement en grec⁶¹. L'usage du latin dans les deux premières aurait donc pour cause principale la fonction éminente et l'origine géographique du dédicataire et non une volonté d'affirmer une certaine identité romaine⁶². Il y avait, du reste, à Argos nettement moins d'individus en mesure de comprendre le latin qu'à Délos et la communauté des Italiens était certainement moins nombreuse et puissante que celle qui s'était constituée sur l'île d'Apollon.

À Éphèse ont été découvertes trois inscriptions latines en l'honneur d'un particulier, vraisemblablement un chevalier romain vers 60⁶³, d'un consul en 36⁶⁴ et d'un proconsul d'Asie en 2/1⁶⁵, réalisées respectivement par « les Italiens qui font des affaires à Éphèse », « le *conventus* des citoyens romains qui font des affaires à Éphèse » et « les publicains de Bithynie et d'Asie ». C'est également à Éphèse que l'on a retrouvé sur une architrave une inscription latine relative à un *dolariu[m]*⁶⁶. Gravée à la fin du II^e ou dans la première moitié du I^{er} siècle⁶⁷, elle indique que l'affranchi P. Veturius Rodo a été « *magister* en charge d'acheter le cellier ». Dans cette ville, capitale de la province d'Asie, ces inscriptions latines sans traduction grecque, qui devaient être compréhensibles d'un nombre relativement important de personnes, revêtaient manifestement un caractère officiel. Ainsi était-ce une certaine identité romaine qu'affirmaient, à travers elles, leurs auteurs dans des lieux de représentations tels que le théâtre et l'*agora*⁶⁸. C'est également le cas dans un contexte privé, à Samos : dans une épitaphe, peut-être gravée au I^{er} siècle, le nom et la fonction de *magistrei* sont mentionnés en latin⁶⁹.

C'est aussi en latin que « les citoyens romains qui font des affaires à Mytilène » ont fait graver, dans les années 30, une inscription dont le bénéficiaire est un proconsul⁷⁰, et que ceux qui en faisaient à Cos (si la restitution est exacte) ont honoré cette cité au I^{er} siècle, peut-être en 44⁷¹. Mais, dans ce dernier cas, vu que le texte latin correspond manifestement à une traduction d'un texte grec, qui plus est rédigé en l'honneur d'une cité hellénique, et que la partie inférieure de la base inscrite n'est pas conservée, il se peut que l'inscription originale ait été bilingue, tout comme la dédicace qu'à Sardes les hommes d'affaires italiens ont adressée à L. Mun[atius Plancus ?], vraisemblablement dans la première moitié

⁶¹ IG IV 605 : [Ἴταλοὶ οὐ Ῥωμαῖοι οἱ πραγματευόμενοι ἐν Ἄργεϊ | [- - -] λεξιμάχου | [ἀγορανομ]ήσαντα. Je restitue ici aussi plutôt [Ἴταλικοί], mais l'usage du nom Ῥωμαῖοι, assez fréquemment associé au participe πραγματευόμενοι (e. g. à Mantinée : IG V 2, 268, l. 2, et 307, l. 2-3), paraît également probable.

⁶² Le fait que nous ignorons la date à laquelle la troisième inscription a été gravée impose une certaine prudence puisque les pratiques linguistiques d'un groupe (dont la composition n'était pas nécessairement fixe) peuvent évoluer.

⁶³ CIL III 14195³⁹ ; I. Ephesos 2058 (CIL I² 3443) (à proximité du mur de la *parodos* méridionale du théâtre) : L. Agrius L. f. | Publeiano | [[Italicei quei]] | [[Ephesi negotiantur]]. Il pourrait s'agir du même homme que L. Agrius, chevalier romain actif dans la province d'Asie en 62/61, mentionné par Cicéron (*Flac.* 31) (voir récemment Kirbihler 2016, p. 224).

⁶⁴ I. Ephesos 658, texte complété par D. Knibbe, H. Engelmann et B. Iplikçioğlu, *JÖAI*, 59, 1989, *Beiblatt*, col. 235-236 (côté est de l'*agora*) : M. Cocceio [f. N]ervai co(n)s(uli) | conventus c(ivium) R(omanorum) quei Ephesi | negotiantu[r].

⁶⁵ I. Ephesos 659 A (*agora*) : [Len]tul[o Au]guri | [- - -] co(n)s(uli) [pro]co(n)s(uli) | [publica]ni B[ithy]niae | [et Asi]ae p[at]r[ono].

⁶⁶ I. Ephesos 2074 (zone du théâtre).

⁶⁷ Elle pourrait dater de la fin du II^e ou du début du I^{er} siècle, comme des années 80–60 (voir notamment Kirbihler 2016, p. 230 et n. 57).

⁶⁸ Bien que le territoire ne se situe pas dans la Grèce égéenne à proprement parler, on relèvera aussi la découverte à Aigion d'une inscription latine par « les Italiens qui font des affaires à Aigion », en l'honneur d'un questeur, vers 74 avant J.-C. : *Italicei | quei Aegei negotiantur | P. Rutilius P. f. Nudum | q(uaestorem)* (ILLRP 370 ; ILGR 80 ; CIL I² 2955 ; Rizakis 2008, p. 190-192, n° 131).

⁶⁹ CIL III 458 et *Add.* p. 982 (CIL I² 2260 et *Add.* p. 1100 ; ILLRP 779) ; IG XII 6, 2, 872 (contexte originel d'exposition inconnu) : *Ser. Fulvius Ser. l. Herodotus et | Ser. Fulvius Ser. l. Batroclus, | magistrei*.

⁷⁰ CIL III 7160 (ILS 891 ; ILLRP 433 ; IG XII *Suppl.*, p. 72, l. 77-82) (contexte originel d'exposition inconnu) : *Cives Romani qui | Mytileneis negotiantur | M. Titio L. f. proco(n)s(uli), | praef(ecto) classis, co(n)s(uli) desig(nato), |⁵ patrono, honoris causa*.

⁷¹ ILLRP 408 ; ILGR 14 ; CIL I² 2970 ; M. Segre, *Iscrizioni di Cos*, EV 23 (contexte originel d'exposition inconnu) : [*C(ives) R(omani) qui C]oi negotiantur | [civitatem] Coam pietatis in | [C(aium) Iulium Ca]esarem ponti|[ficem maxim]um [pa]trem [pa]⁵triae deum]que et benevol[entiae erga] se çauşsa*.

du I^{er} siècle⁷². À Rhodes, les « citoyens romains qui font des affaires en Asie » sont mentionnés en langue latine sur une base qui pourrait remonter à la première moitié du I^{er} siècle⁷³, mais on ne sait à quel monument correspondait cette inscription.

On connaît, en outre, deux textes bilingues dans lesquels une communauté de Ῥωμαῖοι est associée à une (ou des) cité(s) grecque(s) pour honorer un citoyen romain défunt⁷⁴. Dans ces deux inscriptions, exposées à Érythrées⁷⁵ et à Laodicée du Lykos⁷⁶, sans doute dans la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C. (ou peut-être au siècle suivant dans le second cas), les noms de l'individu honoré et de l'affranchi qui, à Laodicée, se joint aux dédicants sont indiqués en latin puis en grec, tandis que ceux des communautés à l'origine du monument sont uniquement mentionnés en grec. Il s'agit manifestement d'une marque d'honneur particulière, peut-être à l'initiative non seulement de l'affranchi, dans le cas de Laodicée, mais aussi des groupes des Ῥωμαῖοι dont le nom apparaît, par ailleurs, aux côtés de celui du Peuple des Érythréens, dans une inscription honorifique (malheureusement non datable) uniquement rédigée en grec pour un individu d'origine cette fois hellénique⁷⁷.

Les inscriptions émanant d'affranchis et d'esclaves constituent l'autre principal ensemble de documents latins ou bilingues dans la Grèce égéenne, comme à Délos. Plusieurs, d'ailleurs, appartiennent à des *gentes* dont la présence est attestée sur l'île⁷⁸. Non loin de Délos, à Mélos, c'est en latin qu'un affranchi, peut-être au I^{er} siècle, a fait graver son nom et son activité de *mercator* sur un bloc de marbre⁷⁹. À Athènes, deux épitaphes d'affranchis remontant au II^e ou au I^{er} siècle⁸⁰, constituent, à ma

⁷² *SEG* 46, 1521 et *AE* 1996, 1453 ; *AE* 2002, 1400 et *SEG* 52, 1174 (inscription provenant vraisemblablement de l'*agora* hellénistique et romaine de Sardes) : *Italic[ei quei Sardibus] | neg[otiantur] | L[ucio] Mun[atio C(a)ii f(ilio) Planco]. | Ἰταλικοῖ οἱ ἐν ταῖς ? Σάρδεσιν] |⁵ πραγμ[ατευόμενοι ἀνέθηκαν ?] | Λευκίω[ι Μονατίω Γαίου Πλάγκωι].*

⁷³ *CIL* III 12266 (contexte originel d'exposition inconnu) : *C(ives) R(omani) qui in Asia negotiantur*. Sur la datation, voir Bresson 2002, p. 155 et *AE* 2002, 1420.

⁷⁴ Ces cas ont été relevés et étudiés par Cédric Brélaz dans son étude des inscriptions que les cités d'Asie Mineure ont fait graver en l'honneur d'Italiens ou de Grecs ayant acquis la citoyenneté romaine (Brélaz 2008, p. 174-176).

⁷⁵ *CIL* III 7112 ; *I. Erythrai und Klazomenai* 430 (*CIL* I² 3445 ; Kearsley [éd.] 2001, p. 30, n° 37) : au centre : *L. Marius M. f. | Aem(ilia) Caiata | Λούκιος Μάριος | Μάρκου υἱὸς | Αἰμιλία Γαάτης* ; à gauche, huit couronnes : *ὁ δῆμος ; οἱ Ῥωμαῖοι ; ἡ γερουσία ; Ζμυρναίων ; Κολοφωνίων ; Ἐφ[ε]σίων ; Μαγνή[τ]ων ἀπ[ὸ] Σιπύλου ; Κυμαίων ; à droite, huit autres couronnes dont seules les cinq premières comportent une inscription : γερουσία | Ζμυρναίων ; [Κλαζο]μενίων ; Τηίων ; Λεβεδίων ; Μυρναίων.*

⁷⁶ *CIL* III 12242 (*I. Laodikeia am Lykos* 48 ; Kearsley [éd.] 2001, p. 40-41, n° 56) : au centre, dans deux couronnes : *οἱ Ῥωμαῖοι | ὁ δῆμος* ; à gauche : *M. Sestio Philemoni | Μάρκω Ζησιτίω Φιλήμονι* ; à droite, mention de l'affranchi de la personne honorée : *Sacco liber[tus] | Σάκκων ἀπελεύθερος*.

⁷⁷ *I. Erythrai und Klazomenai* 405 : *χαῖρε* ; dans une couronne : *ὁ δῆμος* ; [- - - K]ρατέου χρηστὲ | *χαῖρε* ; dans une seconde couronne : *οἱ Ῥωμαῖοι*. Dans une autre inscription honorifique grecque d'Érythrées les Ῥωμαῖοι sont mentionnés avec les autorités d'Érythrées et d'autres cités (*I. Erythrai und Klazomenai* 422 ; probablement I^{er} s. av. J.-C.), mais le nom du bénéficiaire (écrit en grec et/ou latin ?) n'est pas conservé.

⁷⁸ Dans les inscriptions mentionnées ci-dessous : à Athènes : des membres des *gentes Annia* et *Paconia* ; à Thessalonique : un individu appartenant à la *gens Popillia* (sur ces *gentes* à Délos : voir Ferrary, Hasenohr et Le Dinahet 2002 : respectivement p. 187, 207-208 et 211).

⁷⁹ *CIL* III 14203¹⁰ (Mendon et Zoumbaki 2008, p. 128-129, Melos, n° 7) (contexte originel d'exposition et nature du monument inconnus) : *C. Caelius C. l. | Eros | Mercator*. Ce sont des inscriptions bilingues que font également graver à Mélos, mais peut-être plus tardivement, deux individus – peut-être un affranchi et sa fille – pour indiquer leur rôle dans la construction ou la restauration de bâtiments en l'honneur d'Athéna / Minerve (inscriptions du I^{er} s. av. ou ap. J.-C., qui pourraient avoir été exposées sur l'*agora* ou à proximité [Le Quéré 2015, p. 146] : texte d'un individu vraisemblablement affranchi : *IG* XII 3, 1078 ; *CIL* III 14203¹¹ [Mendon et Zoumbaki 2008, p. 151, Melos, n° 35.1] : *L. Magius Ero[s] port[ic]ul[am] ou culam - - - | Λε[ύ]κιος Μάγιο[ς] Ἐ[ρ]ως τὴν στοὰν οὐ τὸ στώδιον - - -* ; texte de sa fille [?] : *CIL* III 490 ; *IG* XII 3, 1079 ; Mendon et Zoumbaki 2008, p. 149-150, Melos, n° 34, = p. 151-152, Melos, n° 35.2, dont je reproduis ici les hypothèses de restitution : [*Μαγία* Λευκίου *Μαγίου*] Ἐρωτος θυγάτηρ, Πούλ[χρα (?)] | [- - - τὸ περιβώ]μιον (?) καὶ τὸ στώδιον ἐκ τῶν ἰδίων ἀνέθηκεν οὐ ἀνέθηκεν Ἀθηναῖ καὶ - - -]. | [*L. Magii* (?) *Erotis f. Pulchra* (?) *p]orticulam Minervae et [- - -]*.

⁸⁰ *CIL* III 7292 (*IG* II² 12590/1 ; *Suppl. Inscr. Attic.* VI 48) (copiée pour la première fois au musée du Pirée) : *P. Annius P. l. | Satyrus. | Πόπλιος Ἄννιος | Ποπλίου ἀπελεύ[5]θερος Σάτυρος. CIL* III 7295 ; *Suppl. Inscr. Attic.* VI 51 (retrouvée à Athènes, au Champ-de-Mars) : *D. Paconi L. l. | Dionysi salve | Δέκμει [Πακόνει Διονύσει χαῖρε ?]* (bas de la pierre brisée).

connaissance, les seules inscriptions de cette époque comprenant un texte latin et émanant d'Italiens installés dans cette cité⁸¹, mais il faut souligner que, dans l'état actuel de la documentation, la quasi-totalité des inscriptions attiques commanditées par des Italiens sont des épitaphes dont on a rappelé qu'elles sont presque toujours rédigées en grec à Délos comme ailleurs. C'est aussi un affranchi pour qui a été gravée, « assez haut dans la période républicaine », une inscription funéraire retrouvée à Larisa⁸². Dans le contexte cosmopolite de Thessalonique ont été réalisées trois épitaphes datées du milieu ou de la seconde moitié du I^{er} siècle⁸³ : l'une, latine, se rapporte à un affranchi et à sa famille⁸⁴, une autre, bilingue, a été réalisée par un affranchi pour un affranchi d'une autre *gens*⁸⁵ et une troisième, bilingue aussi, est celle d'un individu dont on ne peut déterminer s'il était un ingénu ou un affranchi⁸⁶. C'est également le long de la *via Egnatia*, à Amphipolis où l'on sait par César que vivaient des citoyens romains⁸⁷, qu'a été découverte une inscription latine datée de l'époque républicaine et originale dans l'état actuel de la documentation : un esclave y indique qu'il s'acquitte d'un vœu *pro [f]i[li]o*⁸⁸. Une inscription funéraire latine retrouvée à Éphèse et remontant sans doute à la fin de la période républicaine ou au règne d'Auguste se rapporte aussi à des affranchis : un couple de la *gens Cornelia* et leur fils⁸⁹.

Enfin, il se peut que quelques inscriptions témoignent de l'attachement personnel d'ingénus à la langue latine et à une identité non seulement romaine mais parfois également relative à des lieux précis d'Italie. C'est en particulier le cas de trois épitaphes retrouvées à Éphèse et qui pourraient dater du I^{er} siècle. L'origine géographique précise des défunts, qui se revendiquent, pour l'un, de Terracine et, pour l'autre, du peuple des Marses, tout en indiquant leur tribu, est mentionnée dans deux d'entre elles, de langue latine⁹⁰. La troisième, bilingue, est celle d'un tribun militaire romain, appartenant donc à un milieu dans lequel le latin était fort présent, et de son épouse grecque, vraisemblablement une femme qu'il avait affranchie⁹¹. Encore faut-il souligner à quel point les raisons personnelles pour lesquelles des particuliers ont recouru au latin sont difficiles à déterminer.

⁸¹ J'exclus la dédicace au tribun militaire Cn. Pollienus (*CIL X 7350* ; sur ce tribun, voir notamment Demougis 1992, p. 62-63, n° 50), qui, retrouvée en Sicile et datée du I^{er} siècle, pourrait être d'origine athénienne, mais dont la restitution proposée par Th. Mommsen (et suivie par Hatzfeld 1919, p. 41) me paraît extrêmement fragile : [*Cn. P*]ollieno | [*t*]r[ibuno] mil[itum] | [*c*]i[ves] R[omani] et A[thenienses].

⁸² *CIL III 7314* ; *IG IX 2, 858* (sur la date de l'inscription retrouvée dans le cimetière juif de Larisa, voir Helly 1983, p. 357 et n. 21) : *P. Ramius* | *P. l. Nic<e>p<h>or<u>s* | *h(ic) s(itus)*.

⁸³ Sur ces inscriptions, je me permets de renvoyer à l'étude que je leur ai récemment consacrée (Ernst 2018b, p. 118-122, où est également examinée une dédicace bilingue plus tardive à Auguste, Héraclès / Hercule et la cité de Thessalonique [P. Nigdelis, *Tekmeria 1*, 1995, p. 51]).

⁸⁴ *IG X 2, 1, 378* (découverte à Kallithéa) : sous la représentation de quatre individus figurent les inscriptions suivantes : *Attia Q. l. | Italia* ; [*- - -*] *Q. Q. l. | [- - vi]uet* ; *Attia Q. l. | Berenice vivet* ; *C. Att[us] - - - | Q. Att[us] - - -*.

⁸⁵ *ILGR 220* (retrouvée dans le cimetière occidental de Thessalonique) : *L. Cornelio L. l(iberto) Neoni* | *P. Tetrinius P. l(ibertus) Amphio* | Λευκίως Κορνηλίως Νέωνι | Πόπλιος Τετρήνιος Ἀμφίων.

⁸⁶ *ILGR 221* (découverte près de la porte de Letaia) : Γάε Ποπίλλιε χαίρε | καὶ σὸ πολλὰ τίς ποτε εἶ | *C. Popilli salve et tu | quisquis es*.

⁸⁷ Caes., *Civ.*, 3, 102.

⁸⁸ *CIL III 14204* ; *CIL I² 2231 (ILLRP 308)* (contexte originel d'exposition inconnu) : *Pamphilus Pescen(ius) | Q. serv. votum quod | promeisit s(olvit) l(ubens) m(erente) m(erito) | pro [f]i[li]o* (sur le gentilice : Hatzfeld 1919, p. 56 ; sur la formule finale : Fabre 1981, p. 85, qui émet l'hypothèse selon laquelle l'esclave aurait « fait un vœu pour la libération de son fils naturel, vœu qui aurait été exaucé »).

⁸⁹ *I. Ephesos 2308 A (CIL I² 3443a)* (découverte à Astyagou Pagos) (sur la date de l'inscription, voir Kirbihler 2016, p. 418) : *Haec arca ossuare | Ser(vi) Corneli Ser(vi) [f]i[li]i* | *Merulae et | Corneliae Ser(vi) lib(ertae) |⁵ Piae matris et | Ser(vi) Corneli N(umeri) l(iberti) | OK patris viv(unt)*.

⁹⁰ *CIL III 6086 (CIL I² 2266 ; I. Ephesos 2285)* (contexte originel d'exposition inconnu ; sur la date, voir notamment Kirbihler 2016, p. 234) : *L. Memmius T. <f.> | Ou<f>(entina) Tarrichinensis heic situs | est*. H. Engelmann, *ZPE 126*, 1999, p. 168 (sur la date, voir notamment Kirbihler 2016, p. 315) : *T. Ninnius T. f. Ser(gia) Fronto | pater | [T.] Ninnius T. f. Ser(gia) Fronto | filius |⁵ Marsi*.

⁹¹ *I. Ephesos 705 A + H. Engelmann, ZPE, 91, 1992, p. 289, n° 14 ; Kearsley (éd.) 2001, p. 12-13, n° 12* (contexte originel d'exposition inconnu ; sur la date, voir notamment Kirbihler 2016, p. 234) : *Q. Pinari[us] L. f.] | Aem(ilia) trib(u) mil(es)*

Conclusion

Ainsi, le choix par les Italiens installés dans la Grèce égéenne de recourir au grec – ce qui était, rappelons-le, le plus fréquent –, au latin ou aux deux langues pouvait représenter trois principaux enjeux non exclusifs les uns des autres : le besoin de se faire comprendre du destinataire de l'inscription et/ou de ses lecteurs potentiels ; la tentative de création ou la manifestation (et le renforcement) d'une relation privilégiée avec un individu ou un groupe qui emploie la (ou les) langue(s) en question, contribuant, dans le second cas, à une certaine agrégation à la communauté, voire à une intégration ; l'instauration ou l'expression (et la consolidation) d'une certaine supériorité, entre individus, entre groupes ou entre individus et groupes, ces rapports de pouvoir passant par une affirmation et une différenciation linguistique.

Si ces enjeux existaient, on ne peut considérer pour autant que les Italiens les prenaient toujours scrupuleusement en compte dans leurs choix linguistiques. En effet, leurs pratiques en la matière pouvaient être plus ou moins raisonnées. Alors que les usages courants des Italiens à l'oral et sur des supports périssables, très difficiles à déterminer, correspondaient sans doute plus souvent à des pratiques spontanées, la gravure d'inscriptions sur des matériaux durables constituait un acte coûteux et réfléchi, mais qui ne traduisait pas forcément une véritable stratégie.

Les raisons comme les enjeux de l'usage du latin, du grec ou des deux langues par un individu ou un groupe étaient fortement influencés, voire déterminés, par différents contextes : à l'échelle méditerranéenne et régionale : la domination romaine ; à l'échelle locale : la situation politique, économique et culturelle du territoire, la place des Italiens dans la société en question (leur nombre, leur proportion par rapport à la population totale et l'éventuel degré de leur structuration en communauté), ainsi que les caractéristiques du cadre topographique dans lequel étaient exposés l'inscription et l'artefact auquel elle se rapportait.

Si les usages linguistiques des Italiens installés à Délos constituent un cas particulier, c'est donc essentiellement en raison de la précocité et de l'intensité de l'affirmation de la communauté qu'ils y constituaient, qui s'explique à la fois par leur importance numérique, en particulier depuis la destruction de Corinthe et de Carthage en 146 et la création de la province d'Asie en 129, et par les contextes politique et économique, en place dès l'année 167, particulièrement favorables aux citoyens de Rome et à ceux qui s'en réclamaient. Entre 69 et l'époque impériale, les Italiens présents à Délos se dispersèrent progressivement dans la Grèce égéenne, contribuant au déclin de l'usage du latin sur l'île sans lui donner autant d'importance dans les communautés qu'ils rejoignirent ou constituèrent dans d'autres territoires de la Grèce égéenne.

Par ailleurs, ce sont bien non seulement des habitudes linguistiques mais aussi une forte adaptation aux différents contextes dans lesquels les Italiens vivaient qui caractérisaient leurs pratiques. Ainsi, s'il faut rappeler que c'est en langue grecque (comportant parfois des influences latines dont il reste à mener une étude systématique) que la plupart des Italiens installés dans la Grèce égéenne faisaient graver leurs inscriptions, certains construisaient une forme d'identité en quelque sorte mixte, gréco-romaine ou, pour employer un terme assez récemment apparu en sciences de l'Antiquité, hybride caractérisée par l'emploi alternatif, voire concomitant, des deux langues, et contribuant peut-être, par un mélange d'intégration et d'affirmation, à faire mieux accepter la domination romaine⁹² sur des peuples qui, pour reprendre l'expression de Cicéron, « pass[aient] pour être le berceau de la civilisation⁹³ ».

l[eg(ionis) VI] | Macedoni[cae sibi] | et Pinariae D[oxae] |⁵ uxori suae. | Κόϊντος Πινάριος | Λευκίου υἱὸς Αἰμιλία | χιλίαρχος λεγιῶνος | ἔκτης Μακεδονικῆς |¹⁰ ἑαυτῶι καὶ Πειναρίῃ Δόξῃ τῇ ἑαυτοῦ | γυναικί.

⁹² Voir notamment Ferrary 1988, p. 623.

⁹³ Cic., *Q. fr.* 1, 1, 27 (Rome, début 59).

Bibliographie

- Adams 2002 : J. N. Adams, « Bilingualism at Delos », in J. N. Adams, M. Janse, S. Swain (ed.), *Bilingualism in Ancient Society. Language Contact and the Written Text*, Oxford, 2002, p. 103-127.
- Adams 2003 : J. N. Adams, *Bilingualism and the Latin Language*, Cambridge, 2003.
- Bauzon 2008 : É. Bauzon, « L'épigraphie funéraire bilingue des Italiens en Grèce et en Asie, aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C. », dans F. Biville, J.-C. Decourt, G. Rougemont (éd.), *Bilinguisme gréco-latin et épigraphie. Actes du colloque organisé à l'Université Lumière-Lyon 2 (17, 18 et 19 mars 2004)*, Lyon, 2008, p. 109-128.
- Boussac 1993 : M.-F. Boussac, « Archives personnelles à Délos », *CRAI*, 137.3, 1993, p. 677-693.
- Brélaz 2008 : C. Brélaz, « Le recours au latin dans les documents officiels émis par les cités d'Asie Mineure », dans F. Biville, J.-C. Decourt, G. Rougemont (éd.), *Bilinguisme gréco-latin et épigraphie. Actes du colloque organisé à l'Université Lumière-Lyon 2 (17, 18 et 19 mars 2004)*, Lyon, 2008, p. 169-194.
- Brélaz (éd.) 2017 : C. Brélaz (éd.), *L'Héritage grec des colonies romaines d'Orient. Interactions culturelles dans les provinces hellénophones de l'empire romain*, Paris, 2017.
- Bresson 2002 : A. Bresson, « Italiens et Romains à Rhodes et à Caunos », dans C. Müller, C. Hasenohr (éd.), *Les Italiens dans le monde grec. I^{er} siècle av. J.-C. – I^{er} siècle ap. J.-C. Circulation, activités, intégration. Actes de la Table Ronde (14-16 mai 1998, École Normale Supérieure, Paris)*, *BCH Suppl.*, 41, Athènes, 2002, p. 147-162.
- Bruneau 1995 : P. Bruneau, *Deliaca* (X), 71 : « L'Agora des Italiens était-elle un établissement de sport ? », *BCH*, 119.1, 1995, p. 45-54 (= Id., *Études d'archéologie délienne. Recueil d'articles rassemblés et indexés par Jean-Charles Moretti*, *BCH Suppl.* 47, Athènes, 2006, p. 925-934).
- Bruneau et Ducat 2005 (1965) : P. Bruneau et J. Ducat, *Guide de Délos*, Athènes, 2005 (1965 ; 4^e éd. refondue et mise à jour avec le concours de M. Brunet, A. Farnoux et J.-C. Moretti).
- Coarelli 2005 : F. Coarelli, « L' "Agora des Italiens" : lo *statarion* di Delo ? », *JRA*, 18, 2005, p. 196-212.
- Coarelli 2016 : F. Coarelli, *I mercanti nel tempio. Delo : culto, politica, commercio*, Atene, 2016.
- Couilloud 1974 : M.-T. Couilloud, *Les Monuments funéraires de Rhénée, Exploration archéologique de Délos*, XXX, Athènes, 1974.
- Couilloud-Le Dinahet 1978 : M. T. Couilloud-Le Dinahet, « Rapports sur les travaux de l'École française en 1977 », « Rhénée », *BCH*, 102.2, 1978, p. 853-877.
- Ernst 2018a : P. Ernst, *Recherches sur les pratiques culturelles des Italiens à Délos aux I^{er} et I^{er} siècles a. C.*, Bordeaux 2018.
- Ernst 2018b : P. Ernst, « Hellénisme et romanité dans le Nord égéen sous la domination de Rome : pratiques culturelles, identités et rapports de pouvoir », dans M.-G. Parissaki, J. Fournier (éd.), *Les communautés du Nord égéen au temps de l'hégémonie romaine. Entre ruptures et continuités*, Athènes, p. 117-128.
- Étienne 2004 : R. Étienne, « C. Ofellius Ferus : marchand ou magistrat ? », dans S. Follet (éd.), *L'Hellénisme d'époque romaine : nouveaux documents, nouvelles approches (I^{er} s. a. C. – III^e s. p. C.). Actes du colloque international à la mémoire de Louis Robert (Paris, 7-8 juillet 2000)*, Paris, 2004, p. 215-223.
- Étienne, Queyrel et Redon 2009 : R. Étienne, F. Queyrel et B. Redon, « Compte rendu. Monika Trümper, Die "Agora des Italiens" in Delos, Baugeschichte, Architektur, Ausstattung und Funktion einer späthellenistischen Porticus-Anlage, Band 104, Rahden (2008), 2 tomes », *Topoi*, 16.2, 2009, p. 489-510.
- Fabre 1981 : G. Fabre, Libertus. *Recherches sur les rapports patron-affranchi à la fin de la République romaine*, Rome, 1981.
- Ferrary 1988 : J.-L. Ferrary, *Philhellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique de la seconde guerre de Macédoine à la guerre contre Mithridate*, Rome, 1988.
- Ferrary, Hasenohr et Le Dinahet 2002 : J.-L. Ferrary, C. Hasenohr et M.-T. Le Dinahet (avec la collaboration de M.-F. Boussac), « Liste des Italiens de Délos », dans C. Müller, C. Hasenohr (éd.), *Les Italiens dans le monde grec. I^{er} siècle av. J.-C. – I^{er} siècle ap. J.-C. Circulation, activités, intégration. Actes de la Table Ronde (14-16 mai 1998, École Normale Supérieure, Paris)*, *BCH Suppl.*, 41, Athènes, 2002, p. 183-239.
- Hasenohr 2001 : C. Hasenohr, « Les monuments des collèges italiens sur l' "Agora des Compétaliastes" à Délos (II^e – I^{er} s. av. J.-C.) », dans J.-Y. Marc, J.-C. Moretti (éd.), *Constructions publiques et programmes éditaires en Grèce entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le I^{er} siècle ap. J.-C.*, Athènes, 2001, p. 329-348.

- Hasenohr 2002 : C. Hasenohr, « Les collèges de magistri et la communauté italienne de Délos », dans C. Müller, C. Hasenohr (éd.), *Les Italiens dans le monde grec. I^{er} siècle av. J.-C. – I^{er} siècle ap. J.-C. Circulation, activités, intégration. Actes de la Table Ronde (14-16 mai 1998, École Normale Supérieure, Paris)*, *BCH Suppl.*, 41, Athènes, 2002, p. 67-76.
- Hasenohr 2007 : C. Hasenohr, « Les Italiens à Délos : entre romanité et hellénisme », dans J.-M. Luce (éd.), *Identités ethniques dans le monde grec antique. Actes du colloque international de Toulouse organisé par le CRATA (9-11 mars 2006)*, *Pallas*, 73, Toulouse, 2007, p. 221-232.
- Hasenohr 2008a : C. Hasenohr, « Le bilinguisme dans les inscriptions des magistri de Délos », dans F. Biville, J.-C. Decourt, G. Rougemont (éd.), *Bilinguisme gréco-latin et épigraphie. Actes du colloque organisé à l'Université Lumière-Lyon 2 (17, 18 et 19 mars 2004)*, Lyon, 2008, p. 55-70.
- Hasenohr 2008b : C. Hasenohr, « Mercure à Délos », dans A. Bouet (éd.), *D'Orient et d'Occident. Mélanges offerts à Pierre Aupert*, Bordeaux, 2008, p. 27-38.
- Hatzfeld 1912 : J. Hatzfeld, « Italiens résidant à Délos mentionnés dans les inscriptions de l'île », *BCH*, 36, 1912, p. 5-218.
- Hatzfeld 1919 : J. Hatzfeld, *Les Trafiquants italiens dans l'Orient hellénique*, Paris, 1919.
- Hatzfeld 1921 : J. Hatzfeld, « Les dédicaces des portiques de l'Agora des Italiens à Délos », *BCH*, 45, 1921, p. 471-486.
- Helly 1983 : B. Helly, « Les Italiens en Thessalie au II^e et au I^{er} s. av. J.-C. », dans *Les « bourgeoisies » municipales italiennes aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C. Centre Jean Bérard. Institut français de Naples (7-10 décembre 1981)*, Paris – Naples, 1983, p. 355-380.
- Kearsley (éd.) 2001 : R. A. Kearsley (ed.), *Greeks and Romans in Imperial Asia. Mixed Language Inscriptions and Linguistic Evidence for Cultural Interaction until the End of AD III (IK, 59)*, Bonn, 2001.
- Kirbihler 2016 : F. Kirbihler, *Des Grecs et des Italiens à Éphèse. Histoire d'une intégration croisée (133 a. C. – 48 p. C.)*, Bordeaux, 2016.
- Le Dinahet 2001 : M.-T. Le Dinahet, « Les Italiens de Délos : compléments onomastiques et prosopographiques », *REA*, 103.1/2, 2001, p. 103-123.
- Le Quéré 2015 : E. Le Quéré, *Les Cyclades sous l'Empire romain. Histoire d'une renaissance*, Rennes, 2015.
- Levick 1995 : B. Levick, « The Latin Inscriptions of Asia Minor », in H. Solin, O. Salomies, U.-M. Liertz (ed.), *Acta Colloquii Epigraphici latini Helsingiae 3. – 6. sept. 1991 habiti*, Helsinki, 1995, p. 393-402.
- Mendonni et Zoumbaki 2008 : L. G. Mendonni et S. B. Zoumbaki, *Roman Names in the Cyclades*, I, Athens, 2008.
- Pocchetti 1984 : P. Pocchetti, « Romani e Italici a Delo. Spunti linguistici da una pubblicazione recente », *Athenaeum*, 62, 1984, p. 646-656.
- Rizakis 1995 : A. D. Rizakis, « Le grec face au latin. Le paysage linguistique dans la péninsule balkanique sous l'empire », in H. Solin, O. Salomies, U.-M. Liertz (ed.), *Acta Colloquii Epigraphici latini Helsingiae 3. – 6. sept. 1991 habiti*, Helsinki, 1995, p. 373-391.
- Rizakis 2008 : A. D. Rizakis, *Les Cités achéennes : épigraphie et histoire*, Athènes, 2008.
- Roussel 1987 (1916) : P. Roussel, *Délos, colonie athénienne*, Paris, 1987 (1916 ; réimpression augmentée de compléments bibliographiques et de concordances épigraphiques par P. Bruneau, M.-T. Couilloud-Le Dinahet et R. Étienne).
- Salviat 1963 : F. Salviat, « Dédicace d'un τρύφακτος par les hermaïstes déliens », *BCH*, 87.1, 1963, p. 252-264.
- Siard 2007 : H. Siard, « L'Hydreion du Sarapieion C de Délos : la divinisation de l'eau dans un sanctuaire isiaque », in L. Bricault, M. J. Versluys, P. G. P. Meyboom (ed.), *Nile into Tiber. Egypt in the Roman World. Proceedings of the IIIrd International Conference of Isis studies, Faculty of Archaeology, Leiden University (May 11-14 2005)*, Leiden – Boston, 2007, p. 417-447.
- Siebert 1999 : G. Siebert, « Dédicaces déliennes et culture bilingue », in R. G. Khoury (Hrsg.), *Urkunden und Urkundenformulare im Klassischen Altertum und in den orientalischen Kulturen*, Heidelberg, 1999, p. 95-101.
- Siebert 2001 : G. Siebert, *L'Îlot des Bijoux. L'Îlot des Bronzes. La Maison des Sceaux, Exploration archéologique de Délos, XXXVIII, 1. Topographie et Architecture*, 2 vol., Athènes, 2001.
- Solin 1982 : H. Solin, « Appunti sull'onomastica romana a Delo », in F. Coarelli, D. Musti, H. Solin (ed.), *Delo e l'Italia. Raccolta di studi, Opuscula Instituti Romani Finlandiae*, 2, Roma, 1982, p. 101-117.
- Stampolidis 1992 : N. C. Stampolidis, *Ta sfragismata tis Dilou*, 2. *O erotikos kyklos*, A', Athen, 1992.
- Terpstra 2013 : T. T. Terpstra, *Trading Communities in the Roman World. A Micro-Economic and Institutional Perspective*, Leiden – Boston, 2013.

- Touloumakos 1995 : J. Touloumakos, « Bilingue (griechisch-lateinische) Weihinschriften der römischen Zeit, A. Bilingue aus dem griechischen Osten », *Tekmeria*, 1, 1995, p. 79-129.
- Tréheux et Charneux 1998 : J. Tréheux et P. Charneux, « Décret des Athéniens de Délos en l'honneur d'un épimélète de l'île », *BCH*, 122.1, 1998, p. 239-276.
- Trümper 2008 : M. Trümper, *Die « Agora des Italiens » in Delos : Baugeschichte, Architektur, Ausstattung und Funktion einer späthellenistischen Porticus-Anlage*, 2 vol., Rahden, 2008.
- Van Andringa 2003 : W. Van Andringa, « Cités et communautés d'expatriés installées dans l'empire romain : le cas des *cives Romani consistentes* », dans N. Belayche, S. C. Mimouni (dir.), *Les Communautés religieuses dans le monde gréco-romain. Essais de définition*, Turnhout, 2003, p. 49-60.

Paul Ernst

Université Paris 8 – EA 1571

et Université de Caen – UMR 6273

p.ernst@neuf.fr